



Commune d'URBÈS
Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN-GUEBWILLER

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'URBÈS SÉANCE DU 20 JUILLET 2020

Sous la Présidence de M. Stéphane KUNTZ, maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00.

Etaient présents : KUNTZ Stéphane, FUCHS Éric, LOHSS Claudia, SANTERRE-GUILLAUME Fabien, VOGEL Cécilia, WEBER Jean-Jacques, WITTERSHEIM Kévin, DAGON DURLIAT Chantal, EECKHOUT Flavie, ZUSSY Amélie.

Absent non excusé : néant

Absent excusé ayant donné procuration : CHIERICATO Dylan qui donne procuration à Stéphane KUNTZ.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
 2. Approbation des procès-verbaux des 28/05/2020, 08/06/2020 et 10/07/2020
 3. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal – complément et précisions délégation n°26
 4. Finances : Affectation des résultats 2019 (principal, forêt et camping)
 5. Finances : Vote des budgets primitifs 2020 (principal, forêt et camping)
- Divers - informations

DEL 2020-07-20/001. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Claudia LOHSS, Adjointe au maire, assistée de Madame Claudia LICHTLÉ, Secrétaire de Mairie, sont désignées en qualité de secrétaires de séance.

DEL 2020-07-20/002. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SEANCES DU 28/05/2020, 08/06/2020 ET 10/07/2020

Les procès-verbaux des séances du 28 mai 2020, 08 juin 2020 et 10 juillet 2020, dont copies conformes ont été adressées à tous les Conseillers Municipaux, **sont approuvés à l'unanimité des membres présents.**

DEL 2020-07-20/003. DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL – complément et précisions pour la délégation n°26

La Préfecture dans le cadre de son contrôle de légalité a formulé une observation relative au point n°2 de la séance du 8/06/2020 sur la délégation n°26 :

« ***Demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions.*** »

Il convient de compléter la rédaction de cet item en précisant si le Conseil Municipal fixe des conditions et préciser lesquelles le cas échéant.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote à l'unanimité apporte les précisions suivantes à la délégation n°26 :

« ***Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions et ne fixe pas de conditions de limites*** »

DEL 2020-07-20/004. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 BUDGETS : principal, camping et forêt

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Stéphane KUNTZ, Maire,
Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2019,
Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement 2019,
Constatant que les comptes administratifs présentent les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL en €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement en 2019	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019		Solde des restes à réaliser 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	49 146.09		-39 338.82	D	0.00	0.00	9 807.27
				R	0.00		
Fonctionnement	244 187.93	0.00	-2 727.91				241 460.02

BUDGET FORET en €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement en 2019	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019		Solde des restes à réaliser 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	-137 563.06		3 917.66	D	0.00	0.00	-133 645.40
				R	0.00		
Fonctionnement	179 715.32	137 563.06	-17 421.36				24 730.90

BUDGET CAMPING en €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement en 2019	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019		Solde des restes à réaliser 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	22 444.85		-4 498.17	D	0.00	0.00	17 946.68
				R	0.00		
Fonctionnement	107 768.93	0.00	20 017.77				127 786.70

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, **le Conseil Municipal après délibération et vote à l'unanimité décide d'affecter les résultats des budgets principal, annexe forêt et annexe camping comme suit :**

BUDGET PRINCIPAL en €

EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et exécuter le virement prévu au budget 2020 (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve au c/1068 :	- €
Affectation à l'excédent reporté en recettes de fonctionnement (ligne 002)	241 460.02 €
Total affecté au c/1068	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

BUDGET FORET en €

EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et exécuter le virement prévu au budget 2020 (c/1068)	24 730.90 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve au c/1068 :	- €
Affectation à l'excédent reporté en recettes de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/1068	24 730.90 €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

BUDGET CAMPING en €

EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et exécuter le virement prévu au budget 2020 (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve au c/1068 :	- €
Affectation à l'excédent reporté en recettes de fonctionnement (ligne 002)	127 786.70 €
Total affecté au c/1068	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

DEL 2020-07-20/005. VOTE DES BUDGETS

Après affectation des résultats 2019, examen des propositions budgétaires et présentations des prévisions budgétaires chapitre par chapitre, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif du budget principal de l'exercice 2020, le Budget Primitif annexe de la Forêt 2020 ainsi que le Budget Primitif annexe du Camping 2020, arrêtés aux sommes suivantes :

BUDGET PRINCIPAL 2020 : Budget COMMUNE M 14

VOTE : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

SECTION	Proposé 2020	Voté 2020
INVESTISSEMENT	Proposé	Voté
DEPENSES	169 800 €	169 800 €
RECETTES	169 800 €	169 800 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	752 700 €	752 700 €
RECETTES	752 700 €	752 700 €

BUDGET ANNEXE 2020 : Budget annexe FORET M 14

VOTE : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

SECTION	Proposé 2020	Voté 2020
INVESTISSEMENT	Proposé	Voté
DEPENSES	133 650 €	133 650 €
RECETTES	133 650 €	133 650 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	191 500 €	191 500 €
RECETTES	191 500 €	191 500 €

BUDGET ANNEXE 2020 : Budget annexe CAMPING M 4

VOTE : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

SECTION	Proposé 2020	Voté 2020
INVESTISSEMENT	Proposé	Voté
DEPENSES	40 770 €	40 770 €
RECETTES	40 770 €	40 770 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	184 700 €	184 700 €
RECETTES	184 700 €	184 700 €

DIVERS - INFORMATIONS

✓ **Bulletin d'information « Urbès Infos » et bulletin annuel**

M. le Maire présente le premier bulletin d'informations régulier intitulé « Urbès Infos » sorti mi-juillet. Il s'agit d'une nouvelle version d'un bulletin d'informations rédigé pour cette première édition par Mme Claudia Lohss dans un temps très court afin de présenter l'équipe municipale à la population avant l'été.

S'agissant des futures éditions, la commission communication sera conviée à participer à sa rédaction. L'ensemble du Conseil pourra également suggérer des idées d'articles et alimenter la photothèque communale.

Une version spéciale « écocitoyenne » est d'ores et déjà à l'ordre du jour. Mme Claudia Lohss lancera le démarrage de la rédaction en août.

Un bulletin d'information annuel pourrait sortir courant février.

AGENDA

- **Prochain conseil municipal : lundi 28 septembre 2020 à 20 h00** (les prochains conseils pourront être organisés également les jeudis le cas échéant)
- **En septembre : réunion à laquelle seront conviées les « forces vives » du village** pour permettre l'organisation des événements, activités et journées de travail des années à venir.
- **Sortie « séniors » au Gustiberg le samedi 5 septembre 2020** : à l'instar des années précédentes – le 1^{er} samedi du mois de septembre. Invitation des aînés à lancer cet été.
- **Cérémonie au Steingraben** : pas d'information actuelle sur les possibilités en matière de rassemblement commémoratif dans le cadre du contexte sanitaire COVID-19.

Clôture de la séance à 23 h15